

MOTION D'ACTUALITÉ

COVID 19 : LES PLUS IMPACTÉS PAR LA CRISE SONT LES PLUS DÉSHÉRITÉS

La terrible crise sanitaire liée à la COVID 19, sans précédent dans le monde, et particulièrement dans la région Grand Est, montre que l'impréparation face à une telle situation entraîne de grandes difficultés à combattre, de façon coordonnée, un ennemi invisible et commun.

Dans ce contexte, les plus pauvres sont les plus atteints : 87 millions d'Européens vivent sous le seuil de pauvreté (dans le Grand Est le taux de pauvreté est de 14,5 %¹). Beaucoup aujourd'hui, les plus démunis, manquent de tout et sont, de ce fait, particulièrement exposés au risque de contagion.

Un des effets les plus lourds de conséquences de cette épidémie est l'émergence d'une crise humanitaire qui va bien au-delà de la crise sanitaire et économique.

Sont particulièrement touchées les personnes sans emploi, les travailleurs pauvres ou précaires, les familles monoparentales, les personnes âgées, les étudiants, les personnes en situation de handicap... Ils sont de plus en plus nombreux et de plus en plus dépendants d'un accompagnement par les associations de solidarité et les structures d'accueil et de séjour. Ils nécessitent aujourd'hui encore plus d'attention et d'aide.

Ces populations seront les plus susceptibles de voir leur situation se dégrader, non seulement sur le plan de la santé, avec un risque de contamination par le virus plus élevé, mais aussi dans leurs conditions de vie déjà dégradées. Beaucoup vont passer de la précarité à la pauvreté et de la pauvreté à l'extrême pauvreté.

Les manifestations de solidarité de la société civile sont nombreuses. Cela encourage et conforte les associations humanitaires dans leurs actions, mais, pour le CESER, les institutions régionales, nationales et européennes se devront de les soutenir et de les aider à consolider le rôle de « ciment social » qu'elles jouent auprès des plus fragiles et des plus déshérités.

Le CESER considère, aussi, que la protection sociale est une obligation et une responsabilité de la Nation qu'elle ne peut ni remettre en cause, ni négliger. Il est indispensable de la préserver. Mais aujourd'hui pour mieux la préserver, il faut la faire évoluer dans l'esprit de la création de la sécurité sociale et des fondamentaux qui y ont présidé. En effet, faute de « rentrer dans les cases » des hommes, des femmes, des familles vivent dans des conditions indignes.

¹ Source : Insee/CNAF

Une protection sociale adaptée au XXI^e siècle devrait être fondée sur un engagement à n'en exclure personne. Au moment où le gouvernement prépare des réformes importantes en la matière, il faudrait poser cet engagement comme une exigence. Comme l'a annoncé le Président de la République : c'est l'heure de s'attaquer aux causes des inégalités.

L'émergence de la société civile et le rôle croissant des associations constituent une des évolutions profondes de la période actuelle et méritent d'être mieux pris en considération. Dans le contexte de la recherche de nouvelles formes de participation de chacun à l'exercice d'une démocratie plus participative, les associations devraient occuper une place plus grande. Cette évolution devrait conduire à encourager et soutenir le bénévolat, fondé sur le principe de la participation libre et désintéressée des citoyens à l'action tournée vers les autres, humaniste et solidaire, dans le respect des Droits de l'homme.

Enfin, comme le proposent ATD Quart Monde, le Secours Catholique et le Secours Populaire, le CESER considère qu'il faudrait remettre la finance au service de l'intérêt général. À l'heure d'une relance économique indispensable à notre société, il convient de placer l'emploi et la formation des personnes les plus précaires parmi les priorités. Après la mise en œuvre des mesures sociales d'urgence indispensables, ces personnes doivent pouvoir retrouver les moyens de vivre dignement grâce à leur travail. La crise sanitaire a montré combien notre société avait besoin de solutions durables et efficaces pour répondre aux problématiques locales, en ne laissant personne de côté.

C'est pourquoi le CESER Grand Est demande aujourd'hui :

1. De réfléchir à une évolution du système de protection sociale qui n'exclut personne.
2. Un soutien de la Région et de l'ensemble des autres collectivités aux initiatives qui permettent l'emploi durable et la formation des personnes actuellement exclues des circuits de l'emploi ainsi que la mise en place d'une dynamique de concertation sur ces sujets aussi avec les associations.
3. Une plus grande reconnaissance des organisations de la société civile, dont les associations humanitaires, au sein des différentes instances citoyennes d'expression.
4. Une aide logistique et financière exceptionnelle de la Région Grand Est et des Départements aux associations déjà fragilisées avant cette crise sanitaire, pour qu'elles puissent continuer leurs missions et jouer leur rôle en matière de cohésion sociale.

Adoptée à l'unanimité par le Bureau du Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est lors de sa réunion du 7 juillet 2020.